

## ST-JEROME

JEUDI 2 AVRIL 1885

### SOMMAIRE

1ERE PAGE.

Lettre de Québec.—Le budget.

2EME PAGE.

Colonisation.

3EME PAGE.

Comté des Deux Montagnes.

4EME PAGE.

Aux hommes d'affaires de St-Jérôme et des paroisses environnantes.—Revue de la semaine. Canada. Notes locales St-Jérôme. Carte professionnelle.—Club l'Erable.—Boulevard St-Jérôme.—Nouveauté de par tout. Les troubles du Nord-Ouest.—Winipeg.—Toronto.—Halifax.—Winnipeg.—Ottawa.—Québec.—Etats-Unis.—Fort Smith Ark.—Newark N. J.—Europe. Paris.—Correspondance.

5EME PAGE.

Cordele St-Antoine.—Recettes Moyen d'enlever le mauvais goût aux légumes.—Moyen de nettoyer les toiles peintes.

6EME PAGE.

Feuilleton.

### Lettre de Québec

Québec 23 Mars 1885.

M. Beaubien a pris aujourd'hui la parole sur les questions des \$960,000 et du terminus du Pacifique à Québec. On a remarqué avec plaisir qu'à l'encontre de l'*Etendard*, il a insisté pour que la Province de Québec obtienne les \$6,000.00 par mille qu'on lui a retenus l'année dernière.

Il se plaint aussi de ce que le chemin de la rive Nord n'ait pas adopté ses taux de tarif de préférence à ceux fixés par le gouvernement.

Demain mardi, nous aurons le discours sur le budget; c'est vous dire que c'est la pièce de résistance de la session. M. Robertson a travaillé jour et nuit depuis quelque temps à son discours et il nous donne par là une idée de son désir d'en finir au plus tôt avec la session. Personne ne niera que les choses vont rondement cette année et tout nous indique qu'au 1er mai nous pourrions prendre le chemin de nos foyers.

L'état de nos finances, pour l'année qui va s'ouvrir le premier juillet est certainement très encourageant. Car je crois qu'il nous donnera un surplus de \$75,000 à \$100,000. Ce sera du nouveau pour la Province qui a des déficits depuis 1876.

Le gouvernement actuel a droit aux félicitations de tout le pays.

Il comprend sa tâche et la remplit avec toute la bonne volonté possible; sans froissement, sans injustice, sans destitution il va économiser cette année seulement de \$30,000 à \$40,000.00.

L'exercice qui s'est terminé le 30 juin 1884 déclare un surplus assez considérable des allocations sur les dépenses réelles de l'année. Ainsi M. le juge Mousseau se trouve avoir économisé la jolie somme de \$56,000 au moins, et pourtant en faisait-on des gorges chaudes de ces prétendues économies?

Cette année, nous pourrions toucher de \$250,000 à \$300,000 de plus du gouvernement fédéral. C'est plus que suffisant pour combler notre déficit réel qui n'est cette année que de \$186,000.

Aujourd'hui même une nouvelle revue d'assez bonne source nous apprend que nos \$960,000 sont en danger à Ottawa, si l'on persiste à forcer le gouvernement à acheter le chemin de St-Martin à Québec. Ce serait une affaire que la réalisation de cette mauvaise nouvelle et l'on peut s'attendre que la Province de Québec tout entière protestera de toutes ses forces contre une semblable politique.

On a reconnu le principe, l'année dernière, que la Province a droit à \$12,000 par mille d'Ottawa à Montréal pour notre chemin et on nous a retenu \$6,900 par mille pour le même chemin de Montréal à Québec. Eh bien! ce sont ces \$6000.00 que nous demandons et que nous avons droit d'avoir. Nous les refusent, ce serait un déni de justice qui sera loin de donner de l'influence au gouvernement fédéral et surtout à ceux qui ont si fièrement inventé le plan du second chemin de fer au pied des Laurentides.

### Le budget

Québec 27 mars 1885.

Le discours sur le budget a été fait mardi par M. Robertson avec une vigueur et un succès inaccoutumés. De fréquents applaudissements ont interrompu l'orateur qui a été clair, lucide, complet sur tous les points. Au fond, je crois que ce discours est l'un des meilleurs que l'on ait eus sur nos finances.

Je vais mettre en quelques lignes cet état sous les yeux de nos lecteurs.

Nos recettes ordinaires de l'année 1883—1884 c'est-à-dire de l'année de M. Mousseau—se montent à \$2,885,081.59 et les dépenses ordinaires ont été de \$3,125,126.28 ce qui laisse un déficit réel de \$240,000.00.

Nos adversaires prétendaient que ce déficit était de \$500,000 à \$600,000. Ils se sont trompés considérablement, comme il leur arrive généralement dans toutes ces sortes d'affaires.

M. Mousseau avait promis d'économiser \$86,000.00. Il a économisé \$77,000.00; cela se voit dans les comptes publics même.

Nos adversaires prétendaient que ces économies étaient un leurre électoral. Cette fois encore ils étaient dans l'erreur.

Au commencement de la session on prétendait que la ruine était à nos portes; or la vérité brutale est celle-ci: Nous recevons maintenant d'Ottawa \$246,000 de plus que l'année dernière, c'est-à-dire l'année terminée le 1er juillet 1884; si nous avions reçu pour cette année les \$246,000.00 dues par Ottawa nous n'aurions pas de déficit pour cette année dernière.

Mais pour cette année nous n'avons pas de doute que, recevant les \$246,000 en question, nous n'aurons pas de déficit pour l'année courante. Même M. Robertson prétend que nous aurons un surplus de \$52,000.00.

La colonisation aura cette année \$70,000 et on s'appliquera autant que possible à travailler dans les grandes routes qui intéressent le plus de colons à la fois.

L'ajournement se fera jeudi seulement et se continuera jusqu'au mardi de Pâques. Les choses vont à la satisfaction de tous ceux qui veulent expédier de la besogne en peu de temps. Nous sommes déjà, au moment où j'écris, à éplucher le budget et l'on se propose de pousser la besogne vigoureusement. On paraît peu disposé à parler à la brassée; on veut faire les affaires du pays et non les affaires de monsieur celui-ci ou monsieur celui-là. Pour tant M. Mercier vient d'arriver et il ne faudrait jurer de rien maintenant. Toutefois on s'accorde à dire généralement que les derniers événements vont rendre le chef de l'opposition plus modéré et plus prudent. On croit même qu'il ne demandera pas une seule enquête et je crois qu'on ne se trompe pas.

Québec 29 mars 1885.

La discussion sur le budget a été plus que faible cette année du côté de l'opposition. Au discours solide et si complet du Trésorier, on a opposé une élucubration indigeste de M. Stephens qui s'est contenté de

faire rire l'auditoire au lieu de réfuter le Trésorier et de chercher à démontrer son incapacité ou sa malhonnêteté. Sans doute le député de Montréal centre l'accusé de toutes sortes de méfaits ainsi que le parti conservateur, mais de preuves, point, de refutation, pas davantage. Des farces triviales, de la comédie de mauvais aloi, des gestes et des mouvements ridicules, c'est ce qu'il nous a donné une heure et demie durant. Et l'on parle de ce génie encore incompris, pour faire un ministre des finances dans le grand ministère que doit nous donner, l'année qui vient, M. Mercier!

Mais M. Stephens a eu un rude concurrent cette année dans la personne de son collègue M. James McShane, le député de la *great city of Montréal*. Ces deux messieurs font chaque semaine de véritables courses au clocher pour savoir lequel des deux jettera le plus de discrédit sur la ville de Montréal. Notre métropole commerciale est bien pauvrement représentée dans l'élément anglais, me disait un montrealais; vraiment c'est pitié de voir deux de nos représentants se faire à tout propos les bouffons de la Chambre." Ce jugement est sévère, peut-être, mais il est assez juste pourtant. M. Stephens a du travail, des connaissances; il est bon compagnon et a de l'éducation à ses moments. Mais quand le besoin de faire rire le prend, il se transforme tout à coup, il oublie le sens de sa dignité et du respect qu'il doit à la Chambre. Il fait rire, mais à ses dépens, quelques fois cependant il a des succès réels sur certains sujets qu'il s'adonne à connaître passablement et s'il se porte jamais la conviction chez ses adversaires, au moins il plaît à ses amis.

Il n'en est pas ainsi de M. McShane qui est la personnification du *humbug* et de la bouffonnerie. De celui-là tout le monde rit et ses amis sont ceux qui rient le plus fort.

Il avait vendredi soir entrepris de critiquer le budget. Une demi-heure durant, ça été un éclat de rire général des deux côtés et ce qu'il y a de plus comique, on me dit que M. McShane compte avoir remporté là un grand succès oratoire! C'est un comble; le député de Montréal-ouest n'est pas fier de lui-même et Montréal-ouest n'a pas raison non plus de s'enorgueillir de son député.

Du côté ministériel on ne répondit pas à M. McShane ainsi qu'il arrive toujours. Mais M. Blanchet refuta dans un discours calme et énergique tout à la fois, les quelques propositions que M. Mercier avait avancées sur notre position fi-

nancière et la discussion se termina là. La chambre se forma en comité des subsides. La discussion n'a duré qu'une journée—deux séances—au lieu d'en prendre huit à dix comme cela se voit généralement.

Pas fougueuse, cette année, la loyale opposition de sa Majesté ! Il n'y a pas de quoi non plus ; les affaires sont administrées honnêtement et avec succès, on le sait et on trouve plus sûr de se tenir tranquille. Et puis pas de chances non plus dans les discussions. Pour un coup porté, plus ou moins, à tout hasard, nos amis les ennemis, en reçoivent trois ou quatre des mieux appliqués. La partie n'est pas égale et on a le bon sens de s'en apercevoir.

M. Taillon a toujours été un brillant *debater* dès son entrée au Parlement : aujourd'hui c'est un joueur redoutable qui emporte le morceau à chaque coup qu'il frappe. Aussi on le respecte et on y regarde à deux fois avant de le provoquer.

La nouvelle du soulèvement de Riel et des Métis a créé ici toute une sensation parmi les militaires et les politiciens. On croit que ce coup de tête de l'ancien chef Métis est dû à un manque d'équilibre dans ses facultés mentales. Dans tous les cas je vois qu'il n'a les sympathies de personne et si on le plaint, on le condamne et on le dénonce vigoureusement, d'autant plus qu'on le soupçonne d'être de connivence avec les *Fintens*. Plusieurs personnes haut placées et d'un grand sens politique, sont d'opinion que ce soulèvement n'est que le signal d'un mouvement autrement grave et général. On prétend même que le Péenianisme est à organiser un immense complot qui s'étendrait à toutes les possessions britanniques du monde entier : il cite à l'appui de cette croyance, la guerre imminente entre la Russie et l'Angleterre, guerre décidée encore plus par les loges nihilistes que par les agents diplomatiques et le Czar. Ils citent la guerre d'Égypte et du Soudan, les soulèvements partiels aux Indes et enfin la tentative de Riel en Amérique. Tout cela me semble fantaisiste, ou au moins prématuré. L'affaire de Riel ne sera qu'une échauffourée sans conséquences fatales pour le Canada mais désastreuse et peut-être funeste pour les Métis. Tout de même l'entreprise du Pacifique et le crédit du gouvernement auront certainement à en souffrir sur le marché européen et l'immigration étrangère sera d'autant retardée, car ce soulèvement répandra des terreurs qui vont toujours en grossissant en proportion de l'éloignement du théâtre des événements. A ce point de vue, l'affaire du Nord-Ouest est une bien triste affaire pour le Canada.

Cent hommes de Québec, appartenant à la Batterie A sont partis pour le Nord Ouest samedi à 2 hrs du matin. Il y avait au moins 2000 personnes qui assistaient à leur départ

Il est pénible de penser que ces compatriotes, parmi lesquels il y a beaucoup de canadiens-Français,—entr'autres le brave lieutenant Hudson—s'en vont combattre d'autres compatriotes pour lesquels nous avons déjà tant fait depuis 1870 ! Riel a-t-il bien songé à tout cela ? Quelle responsabilité pèsera sur ses épaules ! Evidemment il est avisé par de misérables ennemis qui veulent exploiter le prestige de sa race et de son passé contre nous.

Le 65<sup>ème</sup> bataillon de Montréal, Lt-Colonel Aldéric Ouimet M. P. a reçu instruction de se tenir prêt et on croit qu'il en sera ainsi pour le 85<sup>ème</sup> et le 9<sup>ème</sup> de Québec.

Je pars, dans l'instant pour St-Michel de Bellechasse, le pays de naissance de notre regretté Honble A. N. Morin, le pays de Faucher, d'Amiot, le théâtre de bien des luttes politiques, de bien des combats pour nos libertés constitutionnelles et le maintien de nos institutions. Je vous parlerai de cette belle expédition plus tard.

Québec 31 mars, 1885

Nouvelles de M. le curé Labelle.

Je viens de recevoir enfin une lettre en date du quatorze mars, de M. le curé Labelle qui nous donne des bonnes nouvelles et de sa santé et du succès de sa mission. Il est arrivé à Paris sain et sauf et de suite il s'est mis à l'ouvrage. Les apparences sont bonnes, mais il faudra y aller avec poids et mesure ; ce qui ne manquera sans doute pas. Malgré l'accueil favorable qu'il a reçu de toute part, il se tient encore à vivre dans l'*incognito* pour mieux saisir le moment où il faudra s'affirmer d'une manière plus solennelle. Il lui faudra, après tout ce qui s'est passé, beaucoup de connaissance de la position, pour ne pas marcher sur des brisées.

M. le curé me dit qu'il n'oubliera pas notre chemin de fer en temps et lieu, car il le regarde comme absolument nécessaire au progrès de la colonisation dans la Province de Québec.

"Je suis occupé, dit-il, à faire des visites à mes anciens amis de France et à créer des relations nouvelles. Je ne vous parle pas des beautés innombrables de Paris. C'est impossible à dire. J'ai à peine le temps de les voir, car c'est un va et vient continuel dans ma chambre pour avoir des nouvelles du Canada et rendre les visites que l'on me fait.

Tout de même, je me sens beaucoup mieux et je crois que j'avais un grand besoin de ce voyage qui va me reposer de cette vie fiévreuse que je menais depuis longtemps. Je ne vois pas le moment où je pourrai aller à Rome, mais j'irai toujours. Il pourra se faire que ça sera dans le cours de la semaine sainte.....

.....que les bons parents sont inquiets ici de l'avenir de leurs enfants et comme ils apprécient le bonheur dont nous jouissons et la facilité que nous avons, quand nous le voulons, de donner à nos enfants une éducation saine et religieuse.

Les capitaux qui donnent peu ici,

pourront donner le double en Canada et c'est ce qui nous donne la chance d'en recruter pour notre pays si nous savons bien les diriger."

M. le curé n'a aucun doute que nous pourrons un jour, avoir un courant d'émigration française qui fera la gloire, la prospérité et le bonheur de notre pays.

Les conférences de MM. Fabre et Gerbié, ajoute-t-il en terminant font un grand bien.

Aujourd'hui M. Beaubien fait signer une requête adressée à Sir Hector pour engager le gouvernement fédéral à employer nos \$960,000 à construire le second chemin de fer des Laurentides. Et que fait-il du trésor provincial qui va se trouver frustré d'autant ?

J'ai appris avec douleur la mort de Mme Arthur Fiset arrivée après une longue maladie soufferte avec une douceur et une résignation admirables. J'offre à notre jeune concitoyen, mes plus sincères condoléances et celles de tous nos lecteurs. C'est une rude épreuve sans doute, alors que tout sourit à son travail, à son énergie, à son avenir. Mme Fiset était un modèle de piété chrétienne et de dévouement maternel. Elle repose en paix maintenant, en tenant son regard attaché sur cette belle petite famille qu'elle rendait si heureuse et qu'elle entourait de tant de soin et de prédilection.

## COLONISATION

La colonisation dans le township de Preston, comté d'Ottawa, vient de faire un pas de géant. La semaine dernière, M. Zolique Thérien qui a été déjà le premier colon de la Châte-aux-Iroquois, partait pour Preston avec sa famille et quelques colons. M. Thérien commence de suite à construire un moulin sur le plus beau pouvoir d'eau du township. La chapelle et la maison d'école de la nouvelle paroisse vont être construites durant l'été.

Les nombreux colons qui habitent depuis déjà deux ou trois ans les fertiles terres de Preston, saluent avec joie l'arrivée de la nouvelle troupe de braves.

M. Duhamel, député du comté d'Ottawa, doit présenter durant la session une requête des cultivateurs de la nouvelle paroisse et de suite les lots du township vont être mis en vente.

Il reste encore bon nombre de lots à prendre et l'on s'attend à voir le courant colonsateur prendre la direction du township de Preston.

Ce nouveau champ ouvert à ceux qui veulent tenter fortune dans la vallée de l'Ottawa est à une journée de marche seulement de Papineauville sur le chemin du Pacifique.

Les chemins qui conduisent à ce township sont excellents sous tous rapports et nul doute que la construction d'une chapelle et d'un moulin dans la nouvelle paroisse ne contribue à augmenter considérablement

ment, durant l'été, le nombre des colons.

M. l'abbé Thérien, chapelain de l'école de Réforme, doit être heureux de voir le township qu'il a entrepris de coloniser, marcher si rapidement dans la voie du progrès. Espérons qu'avant longtemps il verra la complète réalisation de ses patriotiques projets.

Nous publions le questionnaire suivant auquel nous prions nos lecteurs qui s'en sentiraient les dispositions de répondre. Pour nous, au cours de la session, nous avouons n'avoir pas le temps suffisant pour entreprendre cette tâche. Au reste nous croyons que beaucoup de ces questions se trouvent résolues dans la brochure "Au Nord" qui peut, à la rigueur suffire pour donner les renseignements généraux.

Lawrence 17 mars 1885.

G. A. Nantel Ecr M. P. P.

Monsieur,

Le cercle de colonisation de Lawrence prend de jour en jour de l'importance. La crise industrielle aux États Unis fait ouvrir les yeux de plus en plus à ceux qui jusqu'à ces derniers temps avaient conservé l'espoir de s'amasser un petit capital. Ceux-là maintenant voient tout en noir et cherchent les moyens de faire face à la misère qui se prépare et qui déjà se fait trop malheureusement sentir parmi la classe ouvrière, surtout parmi nos compatriotes. Aussi voyons-nous beaucoup de ces derniers, qui ne font pas encore partie de notre cercle, assister à nos assemblées pour entendre les discussions sur les moyens que nous devons prendre pour nous faire colons. Dernièrement nous avons eu la visite d'un Français mais Canadien de cœur, qui dans un discours plein d'à-propos a montré ce que l'avenir réservait à ceux qui s'empareraient les premières terres magnifiques de la vallée d'Ottawa.

"Souvent, dit-il, je me suis demandé pourquoi les journaux français de Québec et de Montréal vertuaient à accentuer le mouvement d'émigration de la Province de Québec vers le grand Nord. Quand un peu en arrière, à des pas, ils avaient à travailler à faire connaître des terres pour le moins aussi fertiles que celles de Manitoba."

"Soyez persuadés, ajoute-il encore, que la vallée de l'Ottawa sera appelée, avant longtemps, à fournir en grande partie ce dont Montréal aura le plus de besoin. Ses champs fertiles, ses mines, ses pouvoirs d'eau magnifiques, ses montagnes, ne peuvent pas être exploités bien longtemps sans attirer l'attention des capitalistes. Qui sait, dans quelques années aussitôt qu'un chemin de fer y aura été construit, on ne verra pas surgir une grande ville qui sera la succédanée de Montréal, où les affaires de celle-ci auront été fabriquées de tout genre ? St Jérôme progresse en ce sens ; village hier c'est aujourd'hui une ville florissante et belle."

Il y a parmi nous des anciens colons des cantons de l'Est qui ont été les victimes de spéculateurs de terrain ; aussi veulent-ils, malgré le sursis qu'ils ont d'aller défricher encore une fois, prendre toutes les informations nécessaires, afin de ne pas être dépossédés de leurs biens comme ils l'ont été déjà. C'est pourquoi j'ai cru devoir vous adresser le questionnaire suivant, vous priant de faire en sorte que votre réponse soit immédiatement suite à chacune des questions.

10. Quel est le capital nécessaire pour un colon qui veut de suite aller s'établir "Au Nord" ?

20. Pour le colon ayant dix acres de terre défrichés, quel est le capital qu'il lui faut pour se bâtir et mettre son terrain en culture ?

30. Quelle est la Configuration du sol en général des Cantons du Nord et en particulier des cantons Loranger, Kiamika, Bouthilier et l'espace compris entre ces cantons ?

40. Y a-t-il beaucoup de rivières, lacs et pouvoirs d'eau dans cette partie des cantons du Nord ?

50. Quelles sont les espèces d'arbres que l'on y trouve. Y a-t-il beaucoup de bois francs, tels que l'érable, le hêtre et le merisier ? Quels sont les cantons qui en sont dépourvus ?

60. Le sol est-il très variable ? Peut-on trouver une assez grande quantité de lots contigus composés d'excellentes terres ?

70. Quelle est la division des lots en largeur et en profondeur.

80. Les chemins de Colonisation sont-ils tous terminés ? Quels sont les cantons où il en reste encore à faire ? Quel est l'état de ces chemins l'automne et le printemps ?

90. Quelles sont les formalités à remplir pour se rendre propriétaire d'un lot du gouvernement ? Y a-t-il des déboursés à faire autres que ceux pour l'achat pur et simple ?

100. Quelle est la manière la plus prompte et la moins coûteuse de faire le défrichement ?

110. Quelle est la grandeur du terrain qu'un homme ordinaire peut défricher par jour soit dans le bois dur ou le bois mou ?

120. Le défrichement étant fait. Quelle est la manière la plus généralement suivie pour faire le premier ensemencement ?

130. Quelle est la moyenne ordinaire du rendement en grains, légumes et foin dans les cantons du Nord ?

140. Quel est le prix d'un cheval, d'une bonne vache, d'un veau, d'un mouton, d'un porc engraisé ou non ?

170. Quels sont les marchés les plus près et les débouchés les plus faciles pour se défaire de ses produits ?

180. Quels sont les cantons où l'on trouve le moins de roches nuisibles à la culture ?

190. Quels sont les prix des divers instruments aratoires ?

200. Quelle opinion a-t-on sur la production du lait, du beurre et du fromage dans ces cantons ?

210. Quels sont les cantons qui dit-on sont appelés à prendre le plus d'importance.

220. Est-il bien décidé qu'un chemin de fer doit passer dans les cantons ci-haut nommés ? Quand devra-t-il y passer ?

230. Dans quel but le Gouvernement se fait-il des réserves de terrain ? Sont-ce les meilleures terres ?

Vous trouverez peut-être quelques-unes de ces questions un peu hardies, peu délicates même, mais l'expérience a démontré plus d'une fois, qu'en toutes choses on n'en peut jamais trop savoir.

J'aurais encore à vous demander plusieurs choses d'un haut intérêt pour nous, mais je ne veux pas abuser trop de votre temps ni de votre bonne volonté.

Nous avons la preuve de votre bienveillance à notre égard pour la peine que vous prenez à nous répondre si ponctuellement; Nous

vous en remercions de tout cœur.  
J'ai l'honneur d'être  
Votre dévoué serviteur  
DR JANSON LA PALME  
76 Franklin St. Lawrence.

**Comté des Deux-Montagnes**

**A PROPOS DE L'ACTE DES LICENCES**

A la session régulière du conseil municipal du comté des Deux-Montagnes, tenue le second mercredi du courant, étaient présents messieurs les maires, Antoine Séguin, préfet, Hubert Vermette, Joseph Marcotte, James Murphy, A. Grignon, Joseph Lamarche, M. Joannette et Dr L. A. Fortier.

Après les affaires de routine, sur proposition du Dr L. A. Fortier appuyé par M. James Murphy, il est résolu à l'unanimité de déclarer :

10. Que l'acte fédéral du 25 mai 1883, avec son cortège de clauses n'offre pas plus de garantie, que l'acte des licences de Québec 1878, pour réprimer d'une manière efficace les désordres qu'entraîne l'abus des liqueurs enivrantes et assurer la paix et le bon ordre dans nos campagnes ;

20. Que cette loi créa tout à coup une légion d'officiers surannés et inutiles, avec l'imposition de nouvelles taxes pour les payer, tout en nous assurant une foule de maux attachés à son fonctionnement surchargé d'une procédure ennuyeuse; le tout sans aucun avantage pécuniaire et pour la province et pour nos municipalités rurales ;

30. Que le Bureau des Commissaires est une institution qui répugne au système électif et d'un absolu incompatible avec les franchises populaires ;

40. Que cette loi nous mène à l'union législative et à l'anéantissement de notre influence sur la terre libre d'Amérique ;

50. Que convaincus des dangers de cette loi centralisatrice par excellence, les Membres de ce Conseil verront avec plaisir le gouvernement de notre province prendre toute mesure tendant à maintenir sa juridiction exclusive dans la question des licences pour la vente des boissons enivrantes.

DR. L. A. FORTIER.

**Marché de St-Jerome**

St Jérôme 12 Mars 1885

	\$	¢
Patates early rose par sac.....	0 40	0 50
Pois par minot.....	0 80	0 90
Avoine par sac.....	0 90	0 95
Orge par minot.....	0 50	5 60
Choux par doz.....	0 30	0 40
Miel par lbs.....	0 12	0 13
Beurre par lbs.....	0 20	0 25
Oeufs par douzaine.....	0 15	0 16
Lard par lbs.....	0 10	0 12
Lard par 100 lbs.....	8 00	8 50
Veau au quartier par lbs.....	0 00	0 00
Saucisse par lbs.....	0 12	0 13
Lambon par lbs.....	0 18	0 20
Mouton par lbs.....	0 07	0 10
Pores fr. par lbs.....	0 03	0 09
Boeuf par lbs. (steak).....	0 12	0 12
Saucisse de Boutogne.....	0 00	0 00
Saindoux par lbs.....	0 18	0 18
Saindoux au sceau.....	0 00	0 00
Poules au couple.....	0 40	0 50
Poulets au couple.....	0 25	0 30
Indes à la livre.....	0 00	0 00
Dindes (vieux) au couple.....	0 00	0 00
Perdrix au couple.....	0 40	0 50
Foin ter par 100 bottes.....	4 00	6 00
Sucre d'érable.....	0 10	0
Sirup d'érable.....	0 0	0

**FONDERIE DUMONTVILLE**

**MAINTENANT SITUEE  
DANS LE  
CENTRE DE LA VILLE  
DE  
ST-JEROME**

Les soussignés invitent spécialement les propriétaires de moulins à leur faire une visite avant de donner leurs ordres ailleurs ; ayant un outillage de première classe et des ouvriers habiles ils sont en mesure d'exécuter toutes commandes, de machineries pour meulins à farine, moulins à scies, etc., etc., de faire les patrons, fondre les pièces et les finir.

Ils font une spécialité des machines à scies circulaires. Deux machines seront prêtes sous peu.

Tournage, planage, boulonnage ou taraudage etc. etc.

Nous fondons aussi le cuivre et nous pouvons exécuter les ouvrages qui nous seront confiés de manière à donner entière satisfaction.

**Nous achetons la fonte et le cuivre  
CHAUDRONS A SUCRE DE TOUTES GRANDEURS  
A. A. LAVIOLETTE & Cie.  
Propriétaires.**

St-Jérôme, 12 mars 1885.

**Hotel St-Jovite**

M. D. Dumouchel remercie bien sincèrement la nombreuse clientèle qui l'a si bien encouragé jusqu'à ce jour, et aime à informer le public qu'il vient de faire des réparations importantes à sa maison. Il pourra à l'avenir servir ses pratiques avec plus de facilité et de confort. Il fait appel à tout le monde sans exception, car il entend tenir un hôtel de première classe. C'est l'hôtel de la maille de St-Agathe à St-Jovite.

12 juillet 1885

**LIVRES ET PAPETERIE**

Nous avons toujours, comme précédemment, un grand choix d'ouvrages de LITERATURE, HISTOIRE, THEOLOGIE, SCIENCE, MEDECINE et autres, formant un département spécial de notre magasin, avec les LIVRES DE PRIERES, DE PIETE, les LIVRES D'ECOLE, ainsi que les articles de librairie proprement dits.

Les améliorations et l'agrandissement ont été nécessaires par l'augmentation des quantités de chaque espèce que nous sommes obligés d'avoir en magasin pour la vente en gros.

**NOS PRIX DEFIENT TOUTE CONCURRENCE** en librairie comme en papeterie.

**J. B. ROLLAND & FILS**  
Nos 6, 8, 10, 12 et 14, Rue St-Vincent  
MONTREAL.

Oct 23 1384

**L'acte Federal des Licences 1883**

L'assemblée annuelle du Bureau des Commissaires de licences pour l'arrondissement du comté de Terrebonne aura lieu au Palais de justice à St Jérôme lundi le trentième jour de mars à dix hrs A. M. afin de prendre en considération les demandes de licences filées en vertu du dit acte. Ces demandes doivent être produites le ou avant le 1er mars prochain.

W. GRIGNON  
Inspecteur en chef.  
Ste Adèle 26 fev. 1885

**C. LANTHIER**

**MARCHAND DE CERCUEUILS**

**DE MEUBLES**

**ST-JEROME**

En face du collège

M. LANTHIER aura toujours en mains une grande quantité de cercueils de tous les prix et aussi un grand assortiment de meubles de ménage.

M. LANTHIER ayant acheté le corbillard de Madame Laféche, et fait réparer à neuf, les personnes qui désireront s'en servir pourront s'adresser à lui. Il aura toujours en mains tout ce qui est nécessaire pour ensevelir.

Les prix seront les mêmes que ceux de Montréal. M. LANTHIER s'efforcera de satisfaire tous ceux qui voudront bien l'encourager.

St Jérôme 13 novembre 1884

14

**Aux hommes d'affaires de St-Jérôme et des paroisses environnantes**

Les citoyens de St-Jérôme et des paroisses environnantes sont intéressés à faire connaître leur localité. Notre ville surtout ne doit rien négliger pour faire voir aux étrangers pour les engager à venir s'y établir, ses différentes ressources, son commerce, son industrie, l'activité et les progrès qu'on y remarque, en un mot toute son importance.

Quel est le moyen d'obtenir cet objet? Annoncer dans le Nord, faire en sorte que ce journal devienne le véritable *directory* le *guide*, de St-Jérôme et du Nord.

Pour cela, nous avons décidé d'offrir nos colonnes à des conditions telles que tout le monde trouvera profit à s'y faire annoncer, depuis les propriétaires de la plus grande usine jusqu'au simple artisan.

Le sousigné invite donc tous les hommes d'affaires de St-Jérôme et du Nord à profiter de cette chance exceptionnelle en lui envoyant leur commande. Il s'agit tant du bien particulier que du bien général même des différentes localités concernées.

WILFRID DESJARDINS.  
Administrateur

**REVUE DE LA SEMAINE**

**Canada  
Notes locales**

**ST-JÉROME**

**CARTE PROFESSIONNEL**

M. M. Nantel et Nantel, avocats tiennent leur bureau dans la bâtisse du Nord près du collège, St-Jérôme.

G. A. Nantel, membre de l'Assemblée Législative, réside à St-Jérôme et suivra les cours du District de Terrebonne.

M. W. B. Nantel, ci devant de la société Tullon et Nantel, tient son bureau à Montréal No 61 Rue St-Gabriel et suivra les cours du District de Montréal ainsi que toutes celles du District de Terrebonne. Il prêtera le plus grand soin à toutes les affaires qui pourront lui être confiées. Il sera à St-Jérôme tous les soirs ainsi que les vendredis, dimanches et jours de fête.

**CLUB L'ÉRABLE.** — A l'assemblée du 29 courant O. Prévost propose, secondé par A. Bigonnesse que; condoléances soient présentées à A. Fiset qui vient de perdre sa dame; que copie de cette résolution soit envoyée au journal *Le Nord* et à la famille éprouvée.

A la même assemblée du 29 courant M. Prévost propose, secondé par C. Crevier que; condoléances soient présentées à D. Wilson qui vient de perdre sa mère; que copie de cette résolution soit envoyée au Nord et à la famille éprouvée.

**BOULEVARD ST-JÉROME.** — Nous tenons de source certaine que Mr. Ebrément a définitivement arrêté la construction d'un hôtel d'été sur ses terrains, anciennement "terre Scott" avoisinant la montée. Cet hôtel aura des dispositions superbes. Il aura cent vingt pieds de front et cinquante de profondeur, mais seulement deux étages de haut. La question de monter de descendre les escaliers étant toujours un immense obstacle au confort d'une maison. Sur le toit plat, sera dis-

posé un joli parterre, où les habitants de "l'hôtel d'été" pourront passer les charmantes veillées de la saison des fleurs. Deux immenses galeries, dont une à chaque étage, faisant complètement le tour de l'hôtel, formeront une magnifique promenade continue de trois cent quarante pieds en longueur soit deux arpents moins vingt pieds chacune. Les dispositions intérieures n'étant pas tout à fait arrêtées nous ne pouvons dire encore combien il y aura d'appartements. Plusieurs familles riches de Montréal ont déjà promis à Mr. Ebrément de venir passer la belle saison chez lui. Cela amène sans doute un surcroît de commerce dans St-Jérôme. Il va sans dire que nul endroit dans la Province de Québec ne l'emporte sur notre belle petite ville pour la pureté de l'air des montagnes qu'on y respire son site vraiment enchanteur, l'accommodation des convois etc. etc.

Nous croyons donc que le succès couronnera les efforts de notre nouveau concitoyen. Dans quelques jours nous publierons un croquis de ce nouvel hôtel qui sera connu sous le nom de "Hôtel du Boulevard".

**Nouvelles de partout**

**LES TROUBLES DE NORD-OUEST.** — LE 65<sup>e</sup> BATAILLON APPELÉ DE L'AVANT. — A 11 heures, hier soir, le major Hughes, reçut le message suivant: "Appelez de suite le 65<sup>e</sup> bataillon pour service immédiat et faites rapport, par télégramme du résultat obtenu."

(Signé) W. POWELL,  
Adjudant général.

Le major Hughes se mit de suite en communication avec le lieutenant-colonel Ouimet et tous deux passèrent une partie de la nuit à faire connaître l'ordre reçu aux principaux officiers du bataillon.

On a réuni, ce matin, tous ceux des hommes qu'il a été possible de trouver, mais il fraudait au moins 48 heures pour pouvoir assembler tout le bataillon.

Les officiers supérieurs sont quelque peu embarrassés à propos des accoutrements qui sont loin d'être complets.

La liste des officiers du 65<sup>e</sup> est comme suit:

Lieutenant colonel J. A. Ouimet; major C. A. Dugas; capitaine Robert adjudant; capitaine Bossé, pharmacien; Dr E. P. Lachapelle, chirurgien; Dr Migneault, assistant-chirurgien; capitaine: Hector Prévost, Joseph Giroux, Alfred La Rocque, Alexandre Roy, Joseph Rock Poitras, Louis G. E. Bauset, John B. Ostelle, Léandre J. Ethier.

Lieutenants—Charles J. Doherty, Courtland Storms, J. P. A. des Trois-Maisons, George Villeneuve, Ernest Lavigne, A. C. Plinguet, A. Villeneuve, T. La Fontaine.

La compagnie du Grand Tronc et celle du Pacifique ont reçu ordre de se tenir prêts pour le transport des troupes qu'il sera nécessaire d'envoyer au Nord-Ouest. Les gérants disent qu'ils sont en état de faire face à toutes les exigences de la situation.

**WINNIPEG,**

La dernière dépêche de l'ouest indique que l'on croit que les sauvages attaqueront Battleford aujourd'hui. Les colons et les familles sont transportés à la station de Swift Current. Les communications télégraphiques entre Battleford et Edmonton viennent d'être coupées par les sauvages.

**TORONTO.**

Une dépêche de Winnipeg mande ce qui suit: "Les rebelles n'ont eu

qu'un homme de blessé lors du combat au lac aux Canards. Personne n'a été tué. Ils se sont battus en se tenant à l'abri."

**HALIFAX**

Tous les volontaires de cette ville ont reçu ordre de se réunir à l'arsenal ce soir. On croit qu'on va les envoyer au Nord-Ouest.

**WINNIPEG**

Une dépêche de Qu'Appelle mande ce qui suit:

"On dit qu'il y a eu un soulèvement parmi les Sauvages de la réserve de File Hill et que Nichol, qui était chargé de leur enseigner la culture a été tué. Ces Sauvages sont au nombre de trois cents."

Trois compagnies d'infanterie et un détachement d'artillerie sont partis ce matin pour le fort Qu'Appelle pour protéger les colons à cet endroit.

**OTTAWA**

Ce matin, à neuf heures, les volontaires qui composent le détachement de francs tireurs sous le commandement du capitaine Todd ont fait l'exercice. La plupart de ces volontaires ont été choisis parmi les gardes du gouverneur-général et ce sont tous des tireurs habiles.

**QUEBEC**

**UN MEURTRE HORRIBLE.** — Ceux qui connaissent un peu les paroisses du fleuve savent qu'il y a, près de Matane, un endroit appelé les Grosses Roches. C'est une localité presque essentiellement habitée par des cultivateurs dont quelques-uns sont à l'aise.

La semaine dernière, les Grosses Roches ont été le théâtre d'un drame horrible. Un nommé Poitras a déchiré avec ses dents et ses ongles le corps de sa femme qu'il a martyrisée ainsi jusqu'à ce que la malheureuse ne donnât plus signe de vie.

Les détails de ce crime sont révoltants. L'on n'a jamais enregistré rien d'aussi abominable. Ce drame a soulevé l'indignation des paisibles habitants du village. On a de suite averti la justice et un mandat d'amener a été lancé contre le meurtrier. Celui-ci ayant eu vent de la chose s'est enfui dans les bois, de sorte que le grand connétable Côté n'a pu encore lui mettre la main dessus.

Poitras est le frère de cet individu du Saguenay qui avait tué, il y a une dizaine d'années, deux de ses enfants pour se servir de leurs chairs comme apprêts de chairs dans les pièges tendus aux renards.

**ÉTATS-UNIS**

**FORT SMITH, ARK.,**

**DUEL AU REVOLVER.** — A des comités de chevaux à l'agence de Wichita, hier, Frank Copeland, cow boy, et John Foster, métis, se sont querellés et se sont battus en duel au revolver, à une distance de quinze pas. Tous deux ont été tués du premier coup.

**NEWARK, N. J.,**

**UN NÈGRE JALOUX.** — Theron Brown, homme de couleur, demeurant coin des rues Walnut et Adam, de cette ville, était très jaloux de sa femme. Celle-ci, lasse de scènes de jalousie qui finissaient souvent par des coups, avait prévenu son mari qu'elle était décidée à se séparer de lui. Hier matin, Brown a supplié sa femme de renoncer à sa résolution et de ne pas le quitter. Il a eu beau la cajoler et l'embrasser, elle a répondu à toutes ses prières que son parti était irrévocable. So-dain-

ment en donnant un dernier baiser à sa femme, le mari jaloux lui a plongé un couteau dans le cou, et aussitôt après, croyant sans doute l'avoir tuée, il a pris un fusil dont il a appuyé le bout sur son front, et il a pressé la détente avec unorteil. Il a en la moitié de la tête emportée, et les débris de sa cervelle ont été disséminés dans toute la chambre. La blessure de la femme du suicide n'est pas très profonde, et il y a de bonnes chances de guérir.

**EUROPE**

**PARIS.**

**LA GUERRE DE CHINE.** — Le *Gaulois* dit que 13 officiers Français ont été tués à Dong Dong. On dit que la position du général Négrier est nécessairement précaire. Quarante mille Chinois sont près de lui. Beaucoup de journaux de ce matin dénoncent la politique du gouvernement, concernant les affaires de Chine. L'organe de Rochefort, faisant des commentaires sur les débats de la Chambre des députés dit: "Cessez de demander des questions au ministère et invoquez la guillotine. Les rentes ont tombé de 79 francs à 75."

La bourse a été dans un état de panique aujourd'hui. D'immenses transactions sont venues mais toutes étaient cotées très bas. La cause de cela a été les mauvaises nouvelles reçues du général Négrier, démontrant clairement que sa position était très périlleuse à Dong-Dong. On dit qu'il a maintenant reçu 4.000 hommes de renfort, ce qui met son armée au nombre de 10.000 hommes.

**CORRESPONDANCE**

St-Jovite 22 mars 1885.

Monsieur le Rédacteur,

Jeu-di dernier, fête de St-Joseph, la paroisse de St-Jovite était en liesse. Cette jeune paroisse toujours zélée pour les bonnes œuvres semble rivaliser, de ses aînées pour organiser ces grandes démonstrations religieuses qui laissent toujours un souvenir si vivace dans l'âme de nos bons colons. La bénédiction d'une statue de St-Joseph fut l'occasion d'une démonstration de ce genre.

Dès la veille de la fête une foule nombreuse se pressait dans l'enceinte de l'humble chapelle paroissiale pour se préparer par la confession et l'Eucharistie à célébrer chrétiennement la fête du patron de l'église. Mais c'est, dès l'aurore du grand jour, qu'il était beau de voir se presser cette foule recueillie au pied des S. S. autels. Dociles à la voix de leur digne pasteur tous voulaient profiter de la fête du St-Protecteur de l'enfance de Jésus pour accomplir leur devoir pascal.

La chapelle avait revêtu ses plus beaux atours. Les autels littéralement couverts de fleurs présentaient le plus beau coup d'œil. Des tentures aux couleurs variées suspendues au plafond donnaient à la chapelle un effet magnifique. La grand-messe fut chantée par le Rvd Père Leblanc S. J. curé de la Châte-aux-Iroquois, qui avait bien voulu hausser par sa présence l'éclat de cette fête. La messe des Anges harmonisée fut chantée avec un succès qui fait honneur aux chœurs de la paroisse. L'harmonium Orgue était tenu par le Dr Bigonnesse. La musique qui résonnait pour la première fois dans la chapelle n'était pas le moindre attrait pour les assistants. Mr F. Léonard maire de la Municipalité et Mme C. Beson furent choisis pour recueillir l'aumône offert par nos charitables colons. Le pain bénit fut distribué en forme de pyramide et de-



Feuilleton du "NORD"

VINGT MILLIONS  
DE RENTE

(Suite)

XLIV

ENTRETIENS SECRETS

— Avant peu, tout aura changé. Remarquez, d'ailleurs, mon cher Matthieu, qu'en ce moment nous échangeons de simples vœux votre liberté d'action reste entière. Ou vous vous établirez ici, et vous vous en trouverez admirablement, ou vous retournerez en France. Dans les deux cas, vous pouvez absolument compter sur moi. Je ne vous ai pas fait faire ce fatigant voyage pour vous abandonner à lui-même. Mon influence vous protégera et ma fortune me permettra de vous constituer l'avenir le plus honorable.

Une petite toux sèche obligera Matthieu à se détourner légèrement. Quand il se trouva mieux ce fut avec le plus grand calme qu'il reprit la parole.

— J'étais certain de votre cœur mon parrain, et je suis tout prêt à vous prouver mon désir de répondre à vos projets. Veuillez user de moi comme vous l'entendez.

— Non comme je l'entendrai, mais comme vous jugerez à propos que je le fasse. Demain aura lieu la réception solennelle au palais. Cette cérémonie terminée, je me promets de vous inscrire de tout ce qu'il est nécessaire que vous sachiez.

— Vous parlez de la réception mon parrain, et vous semblez compter qu'elle sera favorable, dit Matthieu, en prenant un air alarmé. La joie de vous voir m'avait fait oublier la catastrophe inouïe qui nous a frappés ! N'avez-vous donc pas vu votre neveu ?

— Il s'agit du diamant, n'est-ce pas ? C'est, en vérité, une incroyable affaire. Ne pouvez-vous me donner quelque indice à ce sujet ?

— Aucun, hélas ! L'intendant Ting Lee Fang m'avait sollicité d'accepter le dépôt du diamant. J'ai décliné ce périlleux honneur.

— Mon cher filleul, vous avez une arrière-pensée, vous vous êtes arrêté brusquement. Pourquoi ? Ne craignez point de me

dire ce que vous supposez. Un vol a été commis. Mon intérêt, celui de tous les Européens, est de découvrir le voleur. Mouley Hadim n'admettrait pas que le riche présent ait pu disparaître sans que personne de la caravane soit à même de donner la moindre lumière à son sujet. Mais, en dehors de la colère du prince il reste une importante question : On ne perd pas de gaieté de cœur une valeur d'eau moins deux millions.

— Matthieu fut saisi d'un violent tremblement : ses yeux se fermèrent à demi, ses mains se détendirent comme pour s'emparer d'un objet invisible.

— Vous dites que ce diamant valait deux millions ? demanda-t-il d'une voix haletante.

— Peut-être bien davantage. Ting-Lee-Fang m'avait écrit que la pierre était sans nul défaut. Brute, elle pouvait, sans peine, se vendre quinze cent mille francs. Jugez ce que, une fois taillée et sa beauté mise en relief, elle pouvait valoir !

— Cette perte est vraiment terrible, reprit Matthieu, et maintenant je regrette de ne pas m'être chargé du diamant...

— Vous eussiez veillé à sa conservation avec plus de soin que mon neveu ne l'a fait, j'en suis persuadé.

— Je n'aurais pris aucun repos avant de m'être acquitté de ma mission... Si j'avais osé, j'eusse conseillé à votre neveu de moins songer à la classe et davantage à sa responsabilité. Mais M. Barnabé-Blaise aime peu les conseils. Je me suis abstenu. Ah ! je regrette amèrement de n'avoir pas suivi mon inspiration, ce malheur ne fût peut-être pas arrivé.

— Je vais essayer de le réparer. Nous ne saurions, sans danger, rester exposés à la colère du sultan. L'étoile de mon neveu va me coûter cher.

— Vous êtes trop bon pour lui en tenir longtemps rigueur. La leçon sera rude : espérons qu'elle profitera à M. Barnabé-Blaise... Le rajah Ibrahim nous avait déjà donné l'espoir d'une solution favorable à cette triste affaire. Pourtant, j'ai beau me souvenir de ses encouragements, je n'ose me réjouir... ou il faut donc, mon parrain, que vous possédiez un diamant égal en beauté au diamant volé ; or, des pierres de cette valeur doivent être bien rares.

— Extrêmement rares, et je déplore d'autant plus la nécessité où je me trouve de me défaire de celle que je possède. S'il n'y avait un question de prudence, je livrerais, je crois, le coupable à la colère du sultan.

— Oh ! non parrain, vous

êtes trop généreux pour ne pas rejeter bien loin cette idée !

— Je la rejette uniquement parce que je ne puis calculer tous les résultats défavorables qu'elle entraînerait pour les Européens.

— Enfin, le rajah Ibrahim a promis de s'occuper activement de l'affaire. Le diamant peut se retrouver.

— Croyez-vous donc un pareil résultat possible ? demanda Jacques Guillem en regardant fixement son filleul.

— Je n'oserais... le croire ; pourtant, par le rajah dayack, chez qui nous avons reçu l'hospitalité... par Ting Lee-Fang...

— Et par mon neveu ?

— Je n'ai point voulu dire et je n'ai pas... pensé... une chose aussi cruelle pour M. Barnabé-Blaise, interrompit Matthieu avec une certaine vivacité.

— Qu'avez-vous donc trouvé dans mes paroles de blessant pour mon neveu ? J'ai voulu dire qu'il viendra, sans doute, à fournir d'autres détails. La réflexion représentera à sa mémoire les mêmes circonstances de ce qu'il regarde comme un rêve. Nous retournerons sur le lieu de la halte, nous ferons fouiller les environs. Nous surveillons déjà les soldats de l'escorte, nous ferons, également, surveiller les marins qui vous accompagnaient.

Matthieu eut un second tresaillement, vite réprimé.

— Vous soupçonneriez les marins ? dit-il.

— Presque. De François, on connaît mal l'existence antérieure à son embarquement sur la *Mouette*, et il passe pour être très surnois. Christophe semble plus franc, mais cette apparence franchise est faite, surtout d'une certaine grossièreté de manières, qui pourrait cacher une profonde dissimulation. Flammeche, le mousse, est un garçon rusé au possible, capable de bien des tours. Pensez-vous que je les juge trop mal ?

— Ma foi ! non. Je n'aime aucun de ces hommes, justement pour les raisons que vous venez de me donner. J'ai eu, pendant le voyage, trop d'occasions de constater l'exactitude de votre jugement.

En cet instant, un coup discret fut frappé à la porte de la chambre. Jacques Guillem se leva.

— J'avais oublié l'heure, dit-il. Au revoir, mon filleul, jus qu'à demain, à l'audience du sultan. Une dernière recommandation : pendant cette audience, oubliez les liens qui nous unissent. Devant Mouley Hadim, je ne puis être, pour vous, autre chose que le premier ministre du royaume. Bientôt vous serez au

fait de tous mes projets et, j'en n'en doute pas, vous les serez.

La main du parrain, se tendit vers le filleul. Matthieu la serrera avec de grandes démonstrations de respect, mais il lui sembla que cette main restait inerte dans la sienne. Avant qu'une phrase convenable fût venue à son esprit, Jacques Guillem avait disparu.

Seul de nouveau, M. Daullé referma la porte et, pour réfléchir plus à son aise, s'assit dans un fauteuil.

— Comment ? se disait-il, pourquoi, surtout ! M. Guillem s'est-il introduit ici d'une façon mystérieuse ? Voulait-il m'épier ?

Matthieu eut un petit frisson, mais bientôt, secouant la tête, il reprit son monologue :

— Écoute m'importe ! Je tiens un fil qui ne se rompra pas dans ma main, j'en suis assuré. Toute fois, comme il est désagréable d'éprouver de semblables surprises, cherchons la porte secrète.

Matthieu chercha longtemps, bien longtemps. Les boiseries étaient surchargées de sculptures fantastiques et d'arabesques. Leurs mille réseaux, tour à tour palpés avec soin, restaient impénétrables... M. Daullé ne se découragea pas. Les recherches recommencèrent et, enfin, au centre d'une superbe fleur d'orchidée, son doigt se posa sur un bouton de cuivre.

La porte secrète s'ouvrit aussitôt, mais le chercheur recula en poussant un cri étouffé.

Devant lui, gravement occupé à peler le fruit d'un pisang (1), l'orang-outang se dressa.

Matthieu ne chercha pas à continuer ses investigations ; à peine s'il eut la force de rentrer dans sa chambre et de refermer la porte, découverte au prix de tant de peines. Le cœur palpitant, il se jeta dans son fauteuil et...

Depuis trop longtemps Christophe et Flammeche sont restés seuls. Ils avaient pris possession de leur chambre. Bien loin cependant, de s'occuper d'eux-mêmes, les braves marins cherchaient à éclairer l'étrange mystère qui venait de les consterner.

— Comprends-tu goult à ce maudit mic-mac, moussaillon ? demandait Christophe.

— C'est plus embouillé que des lignes de fond coupées par les écueils.

— Ah ! si je le tenais ce brigand de voleur ! En voilà une malchance ! donner la commission au gentil M. Guillem, et crac ! Encore, si on l'avait donnée à cette vilaine face de Daullé.

— Pour sûr, ça aurait mieux

valu ; mais, dans ce cas, person ne aurait-y des doutes ?

Bigre non ! J'y aurai crié : au voleur ! tout de suite sans barguigner !

— Tiens, dit Flammèche, on frappe à la porte. Voulez-vous que j'aille ouvrir ?

— Faut bien voir Ah ! je donnerais beaucoup...

Christophe n'acheva pas sa phrase, courant vers la porte :

— Vous ! disait-il au personnage qui se présentait et dans lequel on eût pu reconnaître Jacques Guillem. Vous ! le bon Dieu vous envoie, c'est certain !

— Chut ! répondit Jacques Guillem. François est à côté tu le sais. Ferme la porte, Flammèche, et causons sans bruit.

Lorsque Jacques quitta les deux marins, depuis plus d'une heure la porte avait été refermée.

XLV

AUDIENCE DU SULTAN

La soirée, la nuit ainsi que la plus grande partie de la journée du lendemain s'écoulèrent sans incident. L'audience devait avoir lieu vers la fin de l'après midi. A quatre heures, tout de suite après la sieste, Ibrahim fit prier ses hotes de vouloir bien venir le trouver dans le grand salon de sa maison. Bientôt Barnabé-Blaise arriva ; puis Christophe et Flammèche ; ensuite François, et, enfin, Matthieu.

Ce dernier jeta un regard rapide, il resta surpris en voyant l'air calme, presque gai, répandu sur les visages du jeune Guillem, du maître timonier et du mousse ; François, lui-même, se montrait moins sombre. M Daullé, d'ailleurs, se garda de

manifeste son étonnement. Avec de grandes marques de respect il s'inclina devant Ibrahim et attendit la communication annoncée.

— Le moment est venu, dit le vieillard, de nous concerter afin de ne point nous laisser surprendre par les questions probables de Mouley Hadim. Voici un diamant que Jacques Guillem remet à son neveu. Comme la pierre perdue, ce diamant provient des mines d'Eier Passing et a été découvert par Abro. Vous direz donc, monsieur Barnabé Blaise, la vérité stricte en employant, pour le présenter, les termes dont vous aviez l'intention de vous servir tout d'abord.

Ibrahim corrobora ses paroles en ouvrant le coffret de santal et la petite boîte d'or remis par Ting-Lee-Fang. Un diamant splendide y était placé. A moins d'avoir vu le premier, on n'eût pas hésité à trouver celui-ci le plus beau que l'on pût admirer.

— La perte faite se trouve réparée, reprit le vieillard. Je n'ai pas besoin, je pense, de vous recommander la plus grande circonspection. M. Barnabé-Blaise offrira simplement cette belle pierre. Si le sultan fait quelques questions, tous vous aurez soin de répondre que vous avez assisté à la découverte faite par Abro.

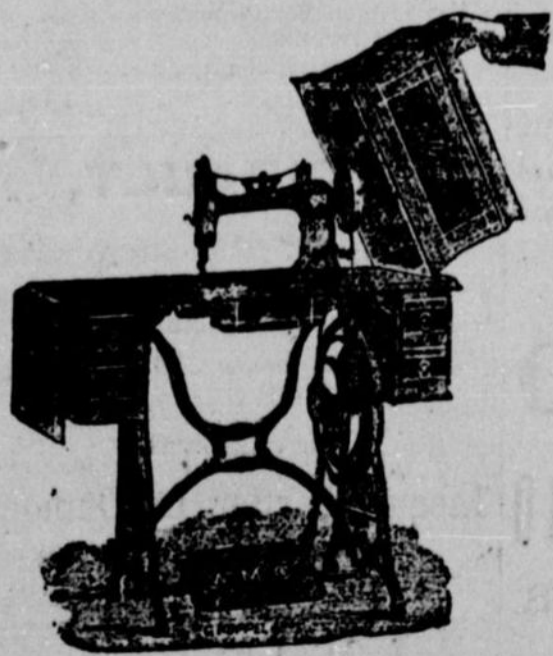
A suivre

ENCAN

Mardi prochain chez Dame Vve J. A. HERVIEUX.

Argent comptant. ST JEROME P. Q.

M. JOSEPH HARDY



Pour favoriser les paroisses du Nord, j'ai ouvert un bureau à Ste-Agathe des Monts et M. LOISEAU sera mon agent pour cette partie du Nord. Je réparerai gratuitement les machines à coudre, pourvu qu'il n'y manque pas de morceaux.

ACTE FEDERAL DES LICENCES 1883

Bureau des Commissaires de l'arrondissement des Licences pour le comté de Terrebonne.

Les demandes de licences suivantes ont été filées : -

Licences d'hôtel :

F. X. Regimbal	Village St-Hypolite,
Nap. Boisvenu	village Ste Thérèse Blainville.
Guillaume Blondin	" " "
J. H. Marcotte	" " "
Jean Dion	" " "
Jean Forget	" " "
Napoléon Lalonde	Ste-Sophie
Noe Forget	Ste-Lucie
Joseph Jérôme	St-Jovite
Octave Duchesse	St-Jovite

Licences de magasin de liquors

Louis Labelle	Ville St-Jérôme
Jean Bte Gascon	" " "
Dame Elizabeth Filion	village Ste-Thérèse de Blainville
D. C. Clouthier	" " "
E. Gibault	St-Jérôme

W. GRIGNON Inspecteur en chef.

Ste-Adèle 9 mars 1883



PROVINCE DE QUEBEC }  
DISTRICT DE TERREBONNE }  
COUR SUPERIEUR POUR LE BAS-CANADA

Ste-Scholastique le vingtième jour de mars, mil huit cent quatre vingt cinq.

PRESENT :

L'honorable M. le Juge L. BELANGER No 162

Dame ROSE AMIOTTE dit VILLENEUVE de la paroisse Ste-Scholastique dans le dit district, veuve de feu Michel Campeau, en son vivant cultivateur du même lieu.

Demanderesse

vs

GEORGE CAMPEAU, cultivateur ci-devant de la dite paroisse Ste-Scholastique, maintenant absent aux Etats-Unis d'Amérique, et possédant des biens dans le dit district de Terrebonne.

Défendeur.

La cour ordonne, sur motion de Mr. Prevost et Matthieu avocats de la demanderesse, qu'en autant qu'il appert par le rapport de Moyses Brazeau un des huissiers de la dite cour, sur le bref de sommation émané en cette cause, que le défendeur a laissé son domicile dans la province de Quebec, Canada, et ne peut être trouvé dans le district de Terrebonne, que le dit défendeur, par six avis à être inséré deux fois en langue française dans le papier nouveau publié dans la ville de St Jérôme, appelé *Le Nord* et deux fois en langue anglaise dans le papier nouveau appelé *Le Watchman* publié à Lachute, soit notifié de comparaitre devant cette cour, et là de répondre à la demande de la demanderesse, sous deux mois après la dernière insertion du dit avis et sur le défaut du dit défendeur de comparaitre et répondre à telle demande, sous le délai susdit, il sera permis à la dite demanderesse de procéder à procès et jugement comme dans une cause par défaut.

Par la Cour ALPHONSE RABY, Dep. P. C. S.

Ste-Scholastique 2 avril 2 ins.

PROVINCE DE QUEBEC }  
District de Terrebonne }  
171

Cour Supérieure

Dame HERMELINE CLOUTHIER, de la paroisse de St-Sauveur, dit district, à ce jour intenté une action en séparation de biens, contre son mari, Louis Alcide Filion, marchand au même lieu.

W. B. NANTEL Avocat de la demanderesse.

Ste-Scholastique 28 mars 1885.

ENCANS !  
Grandes ventes

par encan tous les samedis à 7 heures du soir à St-Jérôme au magasin de

A. E. GUAY

ANCIENNES BATISSES LALANDE) d'un lot considérable de bonnes marchandises assorties et variées pour fondre le stock avant le premier de mai.

Nous sommes décidés de vendre en dehors des heures d'encan nos marchandises à meilleur marché que partout ailleurs.

Venez voir pour vous en assurer.

A. E. GUAY

St Jérôme 24 Dec. 1884 6 ms

LA ROYALE

Compagnie d'assurance D'ANGLETERRE

Bureau principal pour le Canada.....MONTREAL

Actif de la Compagnie, \$21,000,000

Placé dans la Puissance pour protéger les assurés canadiens

PRES DE... 500,000

AUX CULTIVATEURS ET PROPRIETAIRES de residences privées :

Si vous désirez vous assurer dans une compagnie où vous trouverez une sécurité absolue, faites application à cette ancienne compagnie.

LA ROYALE,

qui a passée par de nombreuses épreuves et qui possède un surplus plus grand qu'aucune compagnie d'assurance dans le monde entier.

Taux bas, paiement et pertes acquittés avec promptitude.

Cette compagnie s'est toujours distinguée par le haut caractère de son administration, l'étendue de ses ressources, la promptitude et l'équité dans le paiement de ses pertes. Les arrangements que j'ai faits, avec cette compagnie me permettent de prendre

Des risques agricoles, mercantiles et manufacturiers

à des taux presque équivalants à ceux les autres compagnies inférieures.

M. H. GALT, M. P. } Agents pour Wm TATLEY } le Canada.

Dr. C. L. le MARTIGNY

Agent pour St-Jérôme et le district Jérôme, 2 juin 1884

DR LANTIER

CHIRURGIEN DENTISTE

(Élève du collège dentaire de New-York)

Extraction des dents sans douleur plombage en or en argent et en émail. Pose des dents artificielles. Le tout exécuté avec soin et sans retard à des prix modérés.

BUREAU :

RUE DU MARCHÉ

VIS-A-VIS L'ETABLISSEMENT

DE

M. BOIVIN BIJOUTIER

ST-JEROME

1er déc. 1884,

1 a

## A VENDRE

Une terre située à Ste-Agathe des Monts à un mille du village sur le chemin de poste et à proximité du moulin à farine contenant 140 acres en superficie, dont 90 en bon état de culture et le reste en érable, avec une maison, deux granges et écuries y érigées. Et l'eau est conduite à la maison par un aqueduc.

Conditions très libérales.  
S'adresser à  
**AMABLE GODON**  
Hôtelier  
Ste Agathe des Monts  
**NAPOLEON CHARRETTE**  
Propriétaire  
Ste Agathe 26 Février 1885 3 m

## A VENDRE

Deux terres à bois de 4 arpents par 20, chacune, situées sur le grand chemin, à proximité du St-Jérôme, comprenant du bois franc ainsi que du bois de service de bonne qualité.

Pour les conditions s'adresser à  
**LS. de G. LACHAINE**, Notaire

## 'LE NORD'

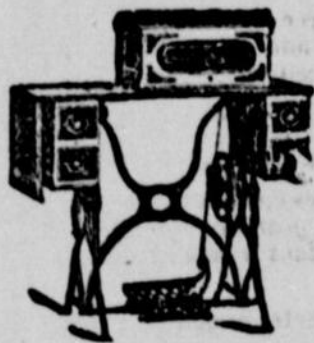
Journal hebdomadaire publié le jeudi, à St-Jérôme, comté de Terrebonne, s'occupe spécialement des intérêts généraux de la vallée de l'Ottawa

Abonnements payables d'avance.

CANADA et ETATS UNIS: Un an...\$1.00  
FRANCE: ..... Un an... 1.50

**W. DESJARDINS**  
Administrateur.  
**G. A. NANTEL**,

Membre de l'assemblée législative. Rédacteur en chef



J'ai toujours en main la nouvelle machine à coudre de WILLIAMS, qui est si parfaite qu'elle est à présent répandue dans toutes les parties de l'univers et prend la place des machines à coudre canadienne et américaines. J'ai aussi toutes les autres machines qui suivent:

- LES WANZERS,
- LES RAYMOND,
- LES WHITE,
- LES NOUVEAUX WILSON,
- LES HOWE,
- LES HOUSEHOLD,
- LES REMINGTON,
- LES ROYAL A,
- LES WHEELER et WILSON,
- LES DOMESTIQUES,
- LES DAVIS.

Delai raisonnable et conditions faciles.

J'échangerai en échange les vieilles machines à coudre ainsi que les effets, provisions, animaux de toute espèce.  
Machines à coudre neuves \$35.00 à \$100.00, garanties pour 10 ans.  
Machines de secondes main, \$15.00 à \$25.00 garanties pour 1 an.

BUREAU:

VILLE DES LAURENTIDES

(ST-LIN) PRES L'HOTEL DAVIS

Rue St-Isidore

Et à St-Jérôme à l'endroit susdit. Une visite est respectueusement sollicitée.

**JOS. HARDY**

10 mars 84

## LS PERODEAU

MARCHAND TAILLEUR

Rue Jacques-Cartier  
ST-JEROME

Tout en remerciant ses pratiques si généreux encouragement qu'ils ont bien voulu lui accorder. Informe le public qu'il a un couturier de première classe attaché à son magasin, ayant sept ans d'expérience dans le métier et ayant fait son apprentissage dans les meilleures boutiques de Montréal. De plus il a un assortiment complet de toute espèce de hardes faites et de

TWEED, GANTS,

COLS, COLLETS,

BRETELLES, CHEMISES,

PARAPLUI, etc., etc.

M. Pérodeau excusera toutes commandes au plus bas prix.

**OUVRAGE GARANTI**  
St Jérôme 1 mars 83

## AVIS

Théophile Legault conducteur de la maille entre St-Jérôme et Ste-Marguerite, informe les voyageurs qu'il demeure maintenant à St-Jérôme, en face de l'imprimerie et que la maille part de St-Jérôme pour Ste-Marguerite arrêtant à St-Hippolyte à 6 1/2 hrs du matin tous les lundis, mercredis et vendredis de chaque semaine et revient le même jour.

**T. LEGAULT.**  
1 Nov 84

## A VENDRE

Une terre située en la paroisse de St-Jérôme à 7 milles de la ville de la contenant de 160 arpents en superficie, 100 arpents en bon état de culture, dont quarante arpents en terre grise de première qualité et le reste en bois franc, avec sucrerie, verger, et bâtisses neuves. De plus, deux puits d'eau d'une force considérable, pouvant s'utiliser à peu de frais, car tous les matériaux sont sur les lieux. Conditions libérales, prix modéré.

S'adresser à

**ANTHIME CHARBONNEAU**  
Marchand-Epicier, ville ouest.

St-Jérôme 4 mars 1885 3 ms

## DR W. PREVOST

ST-JEROME

Ancien bureau du Dr FOURNIER

15 janvier 85 1 a

## Leclair & Allard

AVOCATS

NO 57, RUE SAINT-GABRIEL

MONTREAL

N. B.—Suivront les Cours des districts de Terrebonne et Richelieu.

DEFENSE EXPRESSE

A qui que ce soit, d'avancer à madame Joachim Lajeunesse et aux enfants de soussigné à moins d'un cent spécial.

JOACHIM LAJETNESSE

Ste-Adèle 12 Février 1885

## BANQUE VILLE-MARIE

BATISSE M. GODFROID LAVIOLETTE

RUE DUMONT

ST-JEROME

Bureau ouvert pour dépôt et escompte de 10 heures avant-midi à 3 heures de l'après-midi. Fermé à 1 heure de l'après-midi le samedi.

J. A. THEBERGE  
Gérant.

10 octobre 1881.

## Hotel Duchesne

ST-JOVITE

M. Duchesne si bien connu des voyageurs du Nord a vendu son hotel à St-Faustin pour aller tenir un établissement du même genre à St-Jovite centre plus considérable et veut avoir un hotel de première classe et digne des grandes villes. La cuisine est ce qu'il y a de mieux. Les repas sont servis à toutes heures. Les dépendances, cour écuries, remise sont spacieuses et commodes. Les voyageurs y trouveront tout le confort désirable. M. Duchesne tiendra chevaux et voitures et conduira les colons et les voyageurs dans tous les cantons du Nord à des conditions très-faciles.  
15 mars 1883.

## NOUVEAU MAGASIN

(EN FACE DU MARCHÉ)

d'épicerie, vins, liqueurs, grains,

FLEUR, PROVISIONS,

FERRONNERIE,

VAISSELLE, Etc., etc.,

et spécialement les cierges et vins de messe pour les fabriques

**L. LABELLE**

15 m 83

## A VENDRE

Pouvoir d'eau dont la chaussée est construite avec quatre arpents de terrain maison et dépendances.

La maison à vendre ou à louer  
S'adresser au bureau de Poste, à

**E. MARCHAND.**

St-Jérôme 27 mars 1884.

## LOTTERIE NATIONALE

—DE—

## COLONISATION

Fondée sous l'autorité de l'acte de Québec, 32 Vict., ch. 36.

M. le Cure LABELLE, Directeur

S. E. LEFEBVRE, — SECRETAIRE  
C. H. A. GUIMOND, AGENT-GENERAL

VALEUR DES LOTS

**\$50,000**

**GROS LOT, \$10,000**  
Un immeuble d'une valeur de

1920 AUTRES LOTS.

Prix du billet, \$1.00 — Un escompte de 5 % est accordé sur 10 billets, 10 % sur 50 billets, et 15 % sur 100.  
Pour plus amples informations, voir le Prospectus, ou s'adresser au bureau, No. 17 Place d'Armes, Montréal.

On demande des Sous-Agents.  
4 Sept. 84.

## L. P. Guillemette

Marchand de Nouveautés

ST-JEROME

Le soussigné informe le public en général qu'il vient d'acheter le stock de M. A. Corbeil, et qu'il a ajouté ce qu'il y a de plus riche en fait de

TWEEDS.

SERGES.

COATINGS

Vous trouverez aussi à ce magasin un bel assortiment

## D'etoffes a robe

Dans les patrons les plus élégants, les plus riches et les plus distingués.

CACHEMIRE noirs et de toutes couleurs. GHAPSAUX pour messieurs en drap, et en feutre

Toutes ces marchandises seront vendus à 10 par cent meilleur marché que partout ailleurs.

Deux modistes de première classe sont attachées au magasin pour la confection de

Chapeaux, robes, manteaux,

Un tailleur pour la confection d'habillements pour hommes.

L. P. GUILLEMETTE,

BATISSE ELLIOTT

St-Jérôme, 11 mai 1883.

## Acte des Licences pour la vente des liqueurs 1883 et ses amendements

Bureau des Commissaires des Licences pour l'arrondissement du comté de St-Jovite

Nous des personnes qui ont demandé des licences pour cet arrondissement, pour l'année 1885 1886.

Licences d'hôtel:

Léon Arbiq village St Placide, Antoine Desjardins village St Augustin, Honoré Das Rochon do, Jean Bte Lamin village St Joseph, Basile Froulx village St Basile, Alexandre Drouin village St Scholastique, Charles Poirier do.

Licence de magasin:

Joséphine Raymond St Placide, Alfred L'Amour village St-Eustache

GPS. ED. CARMEL

Inspecteur en chef.  
St Scholastique 6 mars 1885

## G.E. BAMPTON B.L.C

AVOCAT

BUREAU LACHUTE, P. Q.

M. Bampton suivra toutes les cours du District de Terrebonne et peut plaider aussi bien en Français qu'en Anglais.  
1er juin 1883. 1 an.

## E. CIBAUT,

MAGASIN

d'épicerie, vins, liqueurs, grains,

PROVISIONS, FERRONNERIES, FAÏENCE, CHAUSSURES, Etc

COIN DES RUES

Jacques-Cartier et Dumont

(Batisse Hervieux.)

St-Jérôme, 2 janvier 1882.

## J. H. LECLAIR

ARPEUTEUR

Autrefois employé à la commission du cadastre, a maintenant ouvert un bureau à St-Jérôme.  
10 juillet 1884.